



LE PIC VERT

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 MARS 2025

RAPPORT FINANCIER 2024

Introduction

L'exercice clos le 31 décembre 2024 couvre la période du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024, soit une durée totale de 12 mois, il est présenté avec pour comparatif, l'exercice clos au 31 décembre 2023 de même durée.

Le passage du règlement CRC n° 1999-01 au règlement ANC n° 2018-06 a conduit à des changements de méthode comptable depuis l'exercice clos au 31/12/2021.

L'application de ce nouveau règlement a impacté, entre autres :

- Le plan comptable utilisé,
- Les règles de comptabilisation d'opérations spécifiques,
- La présentation des états financiers.

Il est à rappeler qu'en matière de paie nous avons adhéré au service de l'URSSAF pour les chèques emplois associatifs (CEA), depuis 2017. Un service plus adapté à notre structure et simplifiant considérablement le formalisme de la mise en place obligatoire de la DSN (Données Sociales Nominatives).

Pour l'établissement du bilan au 31 décembre 2024, il a été tenu compte :

- Des dotations aux amortissements pour les immobilisations,
- De la provision pour congés à payer,
- Des produits à recevoir pour les subventions non encore reçues,
- Des factures à établir pour les prestations effectuées et non facturées au 31/12/2024,
- Des produits constatés d'avance pour les dons, mécénats et les subventions pluriannuelles ayant une périodicité différente de l'année civile, et en tenant compte ainsi de l'avancement des dossiers pour chaque projet,
- Des charges à payer et des factures fournisseurs non reçues et/ou non payées au 31/12/2024.

Le Bilan - Actif

L'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde par un déficit de – 4 147,02 € contre un excédent de 12 632,50 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le total du bilan s'élève à 220 192 € contre 184 821 € précédemment. (+ 35 371 € soit + 19,14%)

Les immobilisations dont le prix de revient est de 37 892 € ont été amorties pour 17 446 € et figurent pour une valeur nette de 20 446 € contre 18 243 € précédemment.

Au cours de l'exercice, nous avons acquis de nouvelles immobilisations pour un total de 4 979,00 € :

- Honoraires de géomètre pour le bornage d'un terrain pour un montant 3 240,00 €
- Matériel informatique un PC et un serveur pour un montant de 1 689,00 €
- Une action Buxia Energies pour un montant de 50,00 €

L'actif circulant comprenant principalement les créances et les disponibilités ressort à 199 746 € contre 166 579 € pour l'exercice précédent. (+ 33 167 € soit +19,91%)

Le total des disponibilités au 31 décembre 2024 s'élève à 165 304,58 € contre 121 716,10 € précédemment, réparti de la façon suivante (+ 43 588 € soit +35,81 %) :

	<u>Au 31/12/2024</u>	<u>Au 31/12/2023</u>
➤ Parts sociales Caisse d'Épargne	6 200,00 €	6 200,00 €
➤ Compte Bancaire Caisse d'Épargne	8 347,77 €	17 913,82 €
➤ Compte Excédent-Pro Caisse d'Épargne	67 939,43 €	12 448,05 €
➤ Compte livret Caisse d'Épargne	77 932,38 €	78 662,50 €
➤ Compte Crédit Mutuel – Hwange	4 520,32 €	4 542,29 €
➤ Compte PayPal	146,40 €	1 727,93 €
➤ Compte Hello Asso	60,00 €	100,00 €
➤ Caisse	158,28 €	121,51 €

Le Bilan – Passif

Les dettes, hors produits constatés d'avance, s'élèvent à 31 889 € contre 22 224 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (+ 9 965 €, soit + 43,48%)

Le poste fournisseurs et fournisseurs factures non parvenues passe de 1 345,93 € au 31/12/2023 à 7 498,68 € au 31/12/2024

Les autres dettes correspondent principalement aux dettes sociales et fiscales, à savoir :

- Charges sociales des mois de novembre et décembre 2024 d'un montant total de 7 298 € qui seront payées respectivement au 15/01/2025 et 15/02 2025.

- La provision pour congés à payer dus au 31/12/2024 pour un montant de 9 264,60 €.



- Les charges sociales sur la provision pour congés à payer pour un montant de 3 476,26 €.
- Organisme de formation continue d'un montant de 1 355 € payé en février 2025.

Le Compte de Résultat :

Le total des produits d'exploitation s'élève à 187 153,52 € contre 204 243,42€ en 2023 (- 17 090 €, soit - 8,36%)

Les ressources associatives composées des subventions, des cotisations des adhérents, des dons, et des mécénats s'élèvent à 84 994,13 € en 2024 contre 74 971.61 € en 2023 et réparties comme suit :

Adhésions	14 425,00 €	(pour info en 2023 12 008,00 €)
Dons	38 227,50 €	(pour info en 2023 25 268,87 €)
Dons-Mécénat / Local Coublevie	1 946,63 €	(pour info en 2023 1 379,04 €)
Dons-Mécénat / Médiathèque	1 350,00 €	(pour info en 2023 440,00 €)
Dons-souscription terrains	400,00 €	(pour info en 2023 0,00 €)
Dons pour Hwange	565,00 €	(pour info en 2023 280,00 €)
Assurances-vie	0,00 €	(pour info en 2023 12 445,70 €)

Nous avons reçu pour les travaux d'aménagements du local de Coublevie des dons pour un montant total de 13 703,60 € en 2023.

Les travaux qui s'élevaient à 13 622,31 € et qui sont inscrits en immobilisations depuis le 01 mai 2023, sont amortis sur une durée de 7 ans, soit jusqu'au 30 avril 2030.

De ce fait les dons reçus sont étalés sur la même durée, pour 2024 la quote-part s'élève à 1 379,04 € comme mentionné ci-dessus.

Subvention diverses	200,00 € (en 2023 2 500 €)
Subvention CAPV (Économie circulaire)	1 590,00 € (en 2023 2 000 €)
Subvention CAPV (Festival du film FNE)	1 500,00 € (en 2023 1 500 €)
Subvention CCBE Trame turquoise	4 000,00 € (en 2023 0 €)
Subvention Agence de l'eau - 2024	4 450,00 € (en 2023 0 €)
Subvention de la commune de la Buisse	2 500,00 € (en 2023 2 250 €)
Subvention fondation Le Pal - mares de Hwange	13 840,00 € (en 2023 14 900 €)

Le total des ventes de graines de tournesol bio, de calendriers, de mallettes sur le gaspillage alimentaire et d'autres accessoires s'élève à 16 660,80 € contre 19 085,70 € en 2023.

En ce qui concerne les mallettes pédagogiques sur le gaspillage alimentaire, 250 exemplaires d'une nouvelle version avaient été imprimés au cours du dernier trimestre 2023, il nous en reste encore 183 à vendre au 31/12/2024.

Le total des prestations études, animations scolaires, E.N.S, et Moby s'élève à 82 114,37 € contre 108 030,29 € en 2023 (- 25 916 €, soit - 23.98%)

Le montant total des transferts de charges s'élève à 3 380,08 € contre 2 155,27 € en 2023. Cela comprend les remboursements de frais de formations du personnel, à l'aide de l'état perçues pour les contrats de services civiques et aux indemnités journalières perçues via la CPAM suite à l'arrêt de travail de l'un de nos salariés.



Le total des achats et autres charges externes (il s'agit du total des comptes des classes 60, 61, et 62) s'élève à 74 702,90 €, contre 72 954,43 € pour l'exercice précédent

Soit une variation globale de + 1 748,47 €. (+2,40 %)

Le comparatif est toujours difficile à établir car souvent certains postes de charges n'existent plus sur l'exercice suivant alors que d'autres apparaissent en fonction des nouveaux projets portés par notre association.

On peut en citer quelques-uns :

- Les mares de Hwange, soutien d'un parc national au Zimbabwe, ou en 2024 nous avons pu réaliser l'installation d'une nouvelle pompe pour 13 840 euros contre 14 900 euros en 2023.
- La sous-traitance pour les animations scolaires et autres 10 240 € en 2024 contre 11 836 € en 2023.
- Les assurances dont le montant est de 1 516,39 € en 2024 pour un montant de 1 865,62 € précédemment, cette baisse de -349,23 € (-18,72%) est principalement due à une renégociation de nos contrats.
- Les prestations diverses 9 004,13 € contre 3 577,06 € en 2023.
(Pour les inventaires pour 450,00 €, pour les travaux d'infographiste pour notre calendrier pour 480,00 €, pour le festival du film pour 1 544,13 €, pour diverses prestations, formations transporteur pour graines etc. pour 1 530,00 € et 5 000 € pour l'édition d'un livre sur les pièges mortels pour la faune à paraître en 2025).

Les impôts et taxes s'élèvent à 1 844,08 € contre 1 999,28 € il s'agit uniquement de la participation à la formation continue obligatoire.

Les charges de personnel sont de 116 567,28 € contre 118 751,45 € précédemment (- 2 184 € soit - 1.84%), réparties de la façon suivante :

Salaires bruts et congés payés : 89 555,38 € contre 91 335,67 € précédemment. Soit - 1 780,29 €

Cette variation se justifie car en 2023 nous avons embauché en CDD pour une durée de 6 mois un chargé d'études à temps partiel alors qu'en 2024 une nouvelle embauche dans les mêmes conditions n'a été réalisée qu'à compter du 01/10/2024.

Au 31/12/2024, notre équipe est composée de 4 salariés dont 2 à temps complet (CDI) et 2 à temps partiel dont 1 à 32 heures par semaine (CDI), et un à 24 heures par semaine (CDD de 6 mois).

Charges sociales : 27 011,90 € contre 27 415,78 € pour l'exercice précédent.

Soit une variation de - 403,88 €.

Depuis le 01 janvier 2019 nous bénéficions de la Réduction Générale des Cotisations Sociales (RGCS) qui s'élève à -11 568,61 € pour 2024, contre -11 962,16 € en 2023. Cette réduction s'applique sur les bas salaires inférieurs à 1,6 SMIC par an.



Les charges sociales correspondent aux cotisations Urssaf, Pole emploi, Klésia retraite, Humanis prévoyance, de Harmonie mutuelle pour les frais de santé, de la médecine du travail, et des frais de déplacements des salariés et des services civiques.

Nous pouvons constater que selon la nouvelle présentation de nos comptes, relative à l'application du règlement ANC n° 2018-06, le résultat d'exploitation dégagé est négatif – 8 903 € contre + 7 697 € l'exercice précédent

Les produits financiers s'élèvent à 2 516,26 € contre 2 335,35 € pour l'exercice précédent, il s'agit des intérêts du compte livret et des parts sociales Caisse d'Épargne.

La quote-part des subventions d'investissements inscrite au résultat s'élève à 3 240,00 €. Les charges sur exercices antérieurs sont de -1 000 €. Ce qui fait apparaître un résultat exceptionnel est de 2 240 € contre 2 600 € en 2023, il s'agit principalement de reprises de provisions sur l'exercice antérieur.

Le compte de résultat 2024 fait mention des contributions volontaires en nature, ainsi les heures d'interventions de tous les bénévoles durant l'année 2024 ont été comptabilisées et valorisées de la façon suivante :

Nombre d'heures d'interventions : 4 533,25 heures (pour information 4 074,25 heures en 2023)
(Poursuite de différents travaux d'aménagement dans le local de Coublevie, chantiers, réunions, conseils d'administration, rencontres avec nos partenaires et financeurs, gestion de dossiers administratifs, gestion comptable et financière, préparation et rédaction du nouveau projet associatif, etc).

Taux horaire chargé : 28 € *

Soit un total de 126 931,00 €

Pour mémoire :

Cette information a été mentionnée pour la première fois en 2021
Pour 2021 le montant valorisé était de 51 263 € (pour 3 417,50 heures)
Pour 2022 le montant valorisé était de 87 625 € (pour 3 505 heures)
Pour 2023 le montant valorisé était de 101 856,25 € (pour 4 074,25 heures)

* le taux horaire chargé a été revalorisé en 2022 et en 2024 afin de tenir compte du niveau de compétences des bénévoles concernés.

L'exercice clos au 31/12/2021 était le premier exercice d'application du règlement ANC n°2018-06.

Proposition d'affectation du résultat 2024

Suite à la présentation du rapport financier 2024 de la trésorière et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un résultat déficitaire de – 4 147,02 euros.

L'assemblée générale valide la proposition d'affectation du résultat au compte de report à nouveau créditeur qui s'élève ainsi à 145 124,73 euros.



Report à nouveau initial	149 271,75 €
Résultat déficitaire 2024	- 4 147,02 €

Report à nouveau après affectation	145 124,73 €

Évènements importants survenus au cours de l'exercice écoulé :

- Dans le cadre du service civique :
Axel Rosenstein a terminé son contrat de service civique le 16 janvier 2024
Chloé Sartoretti a été présente du 01 février au 30 septembre 2024
Angéline Clément est arrivée le 26 août 2024 et sera présente jusqu'au 25/04/2025.
- La pérennisation de la réalisation et la commercialisation des calendriers, des nichoirs, des graines de tournesols.
- Accueil de nombreux stagiaires en 2024
- Embauche en CDD de 6 mois à temps partiel d'un chargé d'études du 01 octobre 2024 au 31/03/2025, pour le projet Eau et notamment la trame turquoise avec la CCBE (Communauté de communes de Bièvre Est).
- Continuité de petits travaux d'aménagements du local

Prévisions et objectifs pour l'exercice suivant :

- Poursuite de l'opération les mares de Hwange.
- Accueil de nouveaux services civiques.
- Accueil de stagiaires
- Développement d'un fonds pour financer les acquisitions foncières pour nos réserves.
- Finaliser la vente des malles Gaspillage alimentaire
- Recherche de nouveaux projets et financements
- Validation du nouveau projet associatif pour 4 ans 2025-2028
- Montée en puissance des projets « Eau »

Fait à Coublevie
Le 29 mars 2025
La Trésorière
Marie-Claude BOUILLON

